

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **2 mars 2020** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-03
34

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-03
35

03.01 - Séance ordinaire du 3 février 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2020-03
36

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 24 020.53 \$

- 6 515.32 \$ payable par chèques;
- 17 659.59 \$ payable par dépôts directs

Un crédit au montant de 154.38 \$ reste au dossier d'Hydro-Québec.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Tous ont apposé leurs initiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-03
37

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu

- que les comptes du mois de février 2020, au montant total de 54 598.93 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	37 856.90 \$
• Salaires nets versés	11 953.36 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>4 788.67 \$</u>
• Total	54 598.93 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-03
38

**05.03 - Demande d'aide financière - Garderie Le MÉHA
Noctambules**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande d'aide financière de la part du MÉHA Les Noctambules;

CONSIDÉRANT QUE ce service de garde est un projet qui est né d'une demande de la population de L'Islet-Sud.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs familles de notre Municipalité travaillent de soir et de nuit;

CONSIDÉRANT QUE ce service favorisera l'attraction et la rétention de la main d'oeuvre dans la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accorder une aide financière de 1\$ par capita, soit la somme de 499\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-03
39

05.04 - Souper bénéfice - L'Entraide Pascal-Taché

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc, d'autoriser l'achat de 2 cartes au montant de 50\$ chacune pour le souper bénéfice de l'Entraide Pascal-Taché qui se tiendra le 25 avril prochain. Le Maire René Laverdière assistera à cet événement.

2020-03
40

05.05 - Demande d'aide financière - Programme Agri-Esprit

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser Magguy Mathault, directrice générale, à déposer un projet au Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC).

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, Magguy Mathault et/ou le maire, René Laverdière à signer toutes documentations relatives à cette demande.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Richard Gauvin, directeur incendie est absent. Monsieur Normand Caron mentionne qu'il y aura une pratique pour les pompiers jeudi soir. Cette pratique sera pour préparer une simulation d'un sauvetage en forêt.

2020-03
41

06.02 - Adoption du plan de sécurité civile

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adalbert reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Magguy Mathault, coordonnateur municipal de la sécurité civile soit adopté;

QUE la direction générale soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

2020-03
42

06.03 - Congrès ADMQ

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale au Congrès de l'ADMQ au coût de 555 \$ plus taxes applicables. Il est également résolu de payer les frais relatifs à cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

La conseillère représentante, Karine Godbout mentionne que l'entrepreneur passera le grattoir dans les rangs aussitôt qu'il recevra la pièce nécessaire pour la réparation de son tracteur.

Le maire René Laverdière explique que Jean-Yves Chouinard souffle encore de la neige sur la pancarte de la salle municipale. La conseillère fera le suivi auprès de Monsieur Chouinard pour lui mentionner que René Laverdière ira le rencontrer pour lui expliquer ce que nous voulons comme déneigement.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le conseiller représentant, Simon Bourgault, mentionne qu'il y a eu le dépôt des états financiers pour l'année 2019. Il y a eu un déficit de plus de 50 000\$, en partie applicable à l'achat d'un camion usagé et des réparations qui ont été nécessaires sur celui-ci. Les vérificateurs ont fait la mention d'effectuer un suivi plus serré des dépenses pour 2020.

La directrice générale, Stéphanie Lizotte suivra des formations sur la gestion municipale.

08.02 - Point d'information - Environnement

Rien à signaler.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La conseillère représentante, France Thibodeau, explique que le comité MADA désire organiser une sortie au Bistreau d'Érable de Sainte-Lucie-de-Beauregard. Il y aurait une contribution demandée au participant pour aider à défrayer le coût du transport.

La conseillère Marjolaine Leblanc indique qu'il serait bon de vérifier si un accès aux personnes à mobilité réduite est disponible.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Le conseiller représentant est absent.

2020-03
43

09.03 - Demande de prolongation pour le dépôt de la reddition de compte finale - Politique familiale

CONSIDÉRANT QUE notre chargée de projet initiale a été dans l'impossibilité de démarrer la mise à jour de la Politique Familiale de Saint-Adalbert suite à des problèmes de santé;

CONSIDÉRANT QUE suite à son rétablissement, la chargée de projet a décidé de ne pas renouveler son mandat;

CONSIDÉRANT QUE nous avons démarré les travaux beaucoup plus tard que prévu;

CONSIDÉRANT QUE nous avons jusqu'au 31 mars 2020 pour produire la reddition de compte finale pour le renouvellement de la Politique Familiale de Saint-Adalbert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu de demander au Ministère de la Famille un délai supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2020, afin de produire la reddition de compte finale pour le renouvellement de la Politique Familiale de Saint-Adalbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Il y a eu une réunion le 17 février dernier. La conseillère représentante, Marjolaine Leblanc mentionne qu'il y a beaucoup de chose à discuter dans les prochains mois. La première étape étant de vérifier avec la ville mandataire s'ils donnent encore leur appui. Ceux-ci demandent les états financiers afin d'en faire l'analyse, mais ceux-ci ne sont pas encore disponible. Ils ont pour le moment fourni les montants non officiels.

Le maire, René Laverdière mentionne que la MRC de L'Islet prendra en charge le transport adapté en 2021.

Madame Monique Girard a été engagé comme chauffeur et il y a 4 nouvelles admissions.

2020-03
44

10.02 - Demande CPTAQ - Les Entreprises Castonguay et Deschênes Inc.

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises Castonguay et Deschênes Inc. désirent également renouveler la décision de la commission rendu le 4 août 2015 au dossier 407875 ce qui constituait le troisième renouvellement (Année: numéro de dossier, 2009: #35583, 2003: #329153 et 1997: #17015-251355);

CONSIDÉRANT QUE la présente demande vise à poursuivre l'exploitation d'une gravière-sablière sur une superficie approximative de 4.2 hectares;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande vise également l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'utilisation d'un chemin d'accès à cette gravière-sablière sur une superficie approximative de 0.6 hectares;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande vise l'exploitation d'un centre de tri sur la même superficie que la carrière et sablière-gravière , soit une superficie d'environ 4.2 hectares;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole de la partie de lot visée pour le centre de tri est très faible et qu'aucune activité agricole n'y a jamais été pratiquée;

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation d'un centre de tri de matières résiduelles (asphalte et béton) sur la même superficie que l'exploitation de la carrière et sablière-gravière n'aurait aucun impact négatif sur la pratique de l'agriculture ni sur l'homogénéité agricole du secteur;

CONSIDÉRANT QU'IL serait problématique, voir même impossible d'installer le centre de tri hors de la zone agricole puisque les opérations de ce centre de tri s'exécuteraient avec le même équipement de concassage déjà utilisé;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement déjà en place n'est pas mobile et

qu'il serait difficile de le déplacer jusqu'à la fin de la zone agricole, qui est à 2,621 km en voiture;

CONSIDÉRANT QUE le centre de tri serait complémentaire aux carrière et sablière-gravière pour lesquelles des autorisations sont délivrées par la Commission depuis 1997;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aura aucune conséquence négative sur les activités agricoles avoisinantes ou sur le développement de celle-ci puisque l'utilisation restera la même et qu'il ne s'agit qu'un renouvellement ;

PAR CONSÉQUENT' il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'appuyer les Entreprises Castonguay et Deschênes Inc. dans leur demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

René Laverdière explique qu'il a reçu un appel de Monsieur Régis Leclerc concernant l'ouverture du 5e rang ouest. Monsieur Normand Caron a été vérifier sur les lieux afin de pouvoir avertir le responsable. Monsieur Caron mentionne qu'il serait peut-être nécessaire d'expédier une lettre aux propriétaires afin de les aviser qu'ils doivent communiquer avec nous avant de faire toute démarche de déneigement sur le 5e rang Est.

Monsieur René Laverdière mentionne qu'il serait bien que des demandes soient faites auprès des propriétaires afin que la piste soit déplacée sur les terrains. Monsieur Laverdière discute également de la possibilité d'apporter une aide financière.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Le maire René Laverdière mentionne que la patinoire est ouverte pour la semaine de relâche et qu'une soirée cinéma se tiendra mardi à 18h30 à la salle municipale.

12.03 - Demande de projet Chantiers jeunesse

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Tourville, Sainte-Félicité, Saint-Adalbert et Saint-Omer désirent présenter une demande de projet pour accueillir un chantier interculturel dans le cadre du programme Chantiers Jeunesse;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Municipalité de Saint-Adalbert

doit nommer un partenaire d'accueil et un organisme pour présenter une demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu que la Municipalité de Saint-Adalbert soit mandaté comme partenaire d'accueil et pour déposer une demande de projet auprès de Chantiers Jeunesse;

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert mandate Maggy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, responsable du partenariat;

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert assume sa part de dépenses reliées au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

14.01 - Souper de la Municipalité

La conseillère France Thibodeau discute de la tenue du souper de remerciement pour les Bénévoles organisé par la Municipalité. Elle demande si nous ne serions pas dû à passer à autre chose.

Le maire, René Laverdière mentionne que l'organisation de cette rencontre est importante pour remercier les bénévoles pour leur implication. Un changement de formule est peut-être nécessaire. Il demande aux conseillers d'apporter des idées pour en discuter dans le futur.

La conseillère Marjolaine Leblanc a discuté avec plusieurs personnes pendant la soirée et ils mentionnent que cette rencontre crée un sentiment de fraternité, d'appartenance et qu'ils sont heureux d'y participer. Pour elle, cette soirée lui a permis en tant que conseillère d'engager des échanges très enrichissantes.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Bourgault, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.00 hrs

René Laverdière, maire

Roxanne Pelletier, sec. trés. adj.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles
prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses
décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, sec. trés. adj.